



L'Europe & Vous

N° 9

ÉDITORIAL

Jean-Marc Minier – Président

Le 30 octobre dernier, à La Sorbonne, la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola a prononcé, en français, un discours fondateur où elle a exposé sa vision d'une Europe à la croisée des chemins. Elle a, en particulier, abordé la question de l'élargissement de l'UE, qu'il faut, selon elle, aborder dans sa globalité. Elle en fait une condition d'adaptation de l'UE à la nouvelle réalité géopolitique. « Si nous ne répondons pas à l'appel de nos voisins, d'autres acteurs géopolitiques le feront et viendront combler le vide à nos frontières ». Elle indique que le Parlement européen a œuvré pour que l'Ukraine et la Moldavie obtiennent le statut de pays candidats. Elle estime aussi que les négociations avec les pays des Balkans doivent progresser, car « l'espoir de l'adhésion donne à ces pays une perspective européenne et un élan pour faire avancer les réformes démocratiques ». Elle estime, néanmoins, qu'une telle perspective ne pourra se concrétiser sans réformes institutionnelles du projet politique européen. « La réforme de notre structure institutionnelle et de nos procédures, la réforme de notre budget européen sont autant de chantiers essentiels. L'adaptation de nos politiques structurelles l'est tout autant afin d'arrimer les pays candidats, bien avant leur adhésion, mais également pour permettre à l'Union de les intégrer. C'est un des défis majeurs qui est devant nous ». L'ouverture des négociations formelles avec l'Ukraine et la Moldavie sera le sujet central du dernier Conseil européen de l'année 2023, les 14 et 15 décembre prochains. La Présidente de la Commission européenne, lors de son 6^{ème} voyage en Ukraine, le 4 novembre, s'est engagée à maintenir l'aide financière au pays. Il appartiendra aux États membres de s'accorder sur un soutien à l'Ukraine de 50 milliards d'euros sur 4 ans.



Zoom sur ...

La Nuit Européenne des Chercheurs 2025 :

Dans 500 villes de toute l'Europe, le même soir, des chercheurs et chercheuses de toutes disciplines et de tous horizons vont à la rencontre du public pour partager avec lui leur expérience.

Cette année, le 29 septembre, 16 villes françaises, dont Angers, ont porté cet événement qui a été créé en 2005 à l'initiative de la Commission européenne. Soutenu, en France, par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Ministère de la Culture, il est organisé localement par un consortium de partenaires.

La Nuit Européenne des Chercheurs et Chercheuses bénéficie d'un financement dans le cadre des Actions Marie Skłodowska-Curie, premier pilier du programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation Horizon 2020, devenu en 2021 Horizon Europe. Cette soirée a pour principal but de rapprocher la science du citoyen et avait pour thème, lors de cette édition 2023, « Nos futurs ». La Nuit Européenne des Chercheurs et Chercheuses offre ainsi aux scientifiques l'opportunité de parler de leur métier étonnant aux réalités multiples. Durant une soirée, les citoyens côtoient les chercheurs et les chercheuses pour mieux appréhender et comprendre leurs univers ainsi qu'une culture particulière : la culture scientifique.

Cet événement invite le grand public à partager au cours d'une même soirée **un moment d'échange privilégié avec des chercheurs et chercheuses** de toutes disciplines. Cette manifestation culturelle gratuite de sciences inclusive leur permet de dialoguer avec le public



Le stand de la MDE49

et de rendre accessible leurs recherches actuelles et futures au plus grand nombre.

Cet événement permet d'approcher les scientifiques dans une ambiance festive à travers divers dispositifs d'animation innovants, offrant ainsi une expérience immersive unique. Enfin, tous les 2 ans en France, une Grande Expérience Participative est organisée au sein de la Nuit Européenne des Chercheurs et Chercheuses en simultané dans toutes les villes participantes, permettant à une équipe de recherche de faire participer plus de 15 000 personnes à une expérience scientifique.



L'Europe & Vous

Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire Europe Direct

14, place Louis Imbach
49100 Angers
02 41 17 69 89
06 84 59 50 96
www.maisondeleurope49.eu



49
maison de l'EUROPE
Angers & Maine-et-Loire

Directeur de la publication :
Jean-Marc Minier
Rédactrice en chef :
Isabelle Gramoullé



EUROPE DIRECT
Maine-et-Loire

Contributeurs :
Jean-Marc Minier
Isabelle Gramoullé
Frédéric Coquereau

Crédits photos & graphisme :
I. Gramoullé

MDE49 @MDE49
 maisondeleuropeangers

Cette année, parmi les activités au programme, la Grande Expérience Participative propose de **réaliser plus de 1 000 mesures de la qualité de l'eau** en impliquant le plus grand nombre de volontaires dans la collecte massive de données, autour des **16 villes participantes**. Ces mesures vont enrichir un projet sur la qualité de l'eau à échelle européenne et amener à réfléchir aux problématiques de la qualité environnementale.

Chiffres nationaux :

- ✚ 1 150 chercheurs et chercheuses mobilisés en France en 2022
- ✚ 50 000 visiteurs lors de l'édition 2022
- ✚ 16 villes participantes en France

L'édition angevine :

Depuis 2005, l'Université d'Angers et Terre des Sciences sont associés à d'autres partenaires français et aux partenaires locaux (ESA, ESSCA, UCO...) pour conduire cette action.

L'Association Terre des Sciences (*) est la coordinatrice de l'édition angevine de la Nuit des Chercheurs et Chercheuses et cela depuis 2010.

Au cours de cette soirée du 29 septembre, de nombreux dispositifs de médiation innovants ont été proposés pour animer cette nuit, entre rencontres avec les scientifiques, animations, manipulations, expériences ou observations.

Les organisateurs de la Nuit des chercheurs et chercheuses, qui avait pour cadre le Théâtre le Quai, invitaient le public à une visite de stands animés par les unités de recherche angevines et à participer à des conférences mais aussi à une dizaine d'animations ponctuelles, en lien avec le thème de l'édition 2025.

En outre, Angers s'est associée aux autres villes à la fin d'intégrer la Grande Expérience Participative, centrée cette année sur l'eau. Ce fut l'occasion, pour les visiteurs, de rencontrer les chercheurs et chercheuses et les laboratoires angevins qui travaillent sur la pollution de l'eau, les micro-organismes qui peuplent nos rivières et nos océans.

Dans l'Atrium du Quai, à côté de l'espace consacré à l'exploration scientifique et de celui dédié au jeu

nuit
européenne
des chercheurs

**Vendredi
29 sept.**

18h-minuit
Le Quai, Angers

Entrée libre & gratuite
Infos : nedc-angers.fr

« En-jeux de sciences! », un troisième « European Corner » avait été aménagé invitant le public à aller « A la découverte de l'Europe ».

À l'occasion de cette Nuit Européenne des Chercheurs et Chercheuses, la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire - Europe Direct, partenaire comme chaque année de cet événement, proposait, au sein de cet espace, de faire découvrir aux visiteurs l'Europe de manière ludique avec des jeux et des lots à gagner. La Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire - Europe Direct, animée de la volonté de s'adresser à tous les publics, proposa, lors de cette soirée, des activités variées pour les petits et les grands et cela dans une ambiance conviviale.

Chiffre 2022 :

- ✚ 1 200 visiteurs lors de l'édition 2022

(*) Labellisée « Science et culture-innovation » par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2008, Terre des Sciences a pour mission de développer la culture scientifique, technique et industrielle dans les Pays de la Loire. L'association favorise les échanges entre la communauté scientifique et le public. Elle participe à présenter, en particulier aux jeunes, une image attractive de la recherche et de l'innovation, en phase avec l'Europe.



Focus sur...

Le programme Horizon Europe :

Horizon Europe est le **programme-cadre de l'Union Européenne pour la recherche et l'innovation pour la période allant de 2021 à 2027**. Horizon Europe prend ainsi la suite du programme Horizon 2020, qui se termine à la fin de l'année 2020.

Le nouveau programme de recherche et d'innovation de l'UE disposera d'un budget d'environ **95,5 milliards d'euros** pour 2021-2027.

Cela représente une augmentation d'environ 50% par rapport au programme de recherche et d'innovation précédent, Horizon 2020 et en fait le programme de recherche et d'innovation le plus ambitieux au monde. Ce budget bénéficie également des contributions des futurs pays associés.

La recherche et l'innovation est une priorité au niveau de l'Union européenne.

Le programme Horizon Europe s'articule autour de 4 objectifs généraux :

- ✚ renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union

- ✚ stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie
- ✚ concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union
- ✚ contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable

Comme pour Horizon 2020, le programme Horizon Europe obéit à une configuration en piliers. Plus précisément, ce programme-cadre est fondé sur 4 piliers :

- ✚ la science d'excellence
- ✚ les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne
- ✚ l'Europe plus innovante
- ✚ élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche



Le premier pilier, « Science d'excellence », soutient des projets de recherche fondamentale à travers le Conseil européen de la recherche ainsi que le financement des échanges et des bourses pour les chercheurs dans le cadre des actions Marie Skłodowska-Curie (AMSC).

Il soutient enfin la mise en réseau, l'accès et le développement dans des infrastructures de recherche.

Que sont les Actions Marie Skłodowska-Curie ?

Au sein du pilier 1 « Science d'excellence » du programme Horizon Europe, le programme Actions Marie Skłodowska-Curie vise à encourager la mobilité des chercheurs entre pays, secteurs et disciplines sur des projets de recherche et des programmes de formation.

L'objectif principal de ce programme de financement européen, créé en 1996, est de favoriser la carrière des chercheurs à travers l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences.

Soutenant les chercheurs du monde entier à tous les stades de leur carrière et dans toutes les disciplines, les Actions



Marie Skłodowska-Curie sont dotées d'un budget de 6,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Ces Actions sont recensées dans un programme de travail articulé autour de 5 actions principales dont les Actions Marie Skłodowska-Curie et les citoyens.

Que sont les Actions Marie Skłodowska-Curie et les citoyens ?

Il s'agit d'une action qui rapproche la recherche des étudiants, des familles et du grand public.

Elle vise 3 objectifs principaux :

- ✚ rapprocher les chercheurs du grand public et accroître la sensibilisation du public aux activités de recherche et d'innovation
- ✚ encourager les jeunes à s'engager dans les carrières scientifiques
- ✚ soutenir également des festivals et événements scientifiques ayant une valeur ajoutée pour l'Union Européenne.

C'est à ce dernier titre que la Nuit Européenne des Chercheurs et Chercheuses est éligible à ce financement.

En effet, cette action sensibilise à l'impact des travaux des chercheurs sur la vie des citoyens, la société et l'économie, et favorise la reconnaissance publique de la science et de la recherche. L'appel à projet 2023, doté d'un budget de 15,4 millions d'euros, couvre les éditions 2024 et 2025 de cet événement et s'ouvrira le 20 juin, avec une date limite fixée au 25 octobre 2023.



Chroniques de nos partenariats



Depuis avril 2022, l'Association des Maires de Maine-et-Loire (AMF49) et la Maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire (MdE49) sont liées par une convention de partenariat. Celle-ci a pour objectif principal de rapprocher l'Europe des élus locaux.

Dans ce cadre, l'AMF49 entend mettre en place des actions, en collaboration avec la MdE49, interlocutrice privilégiée des questions européennes dans le département, qui visent à rendre l'Europe plus visible, plus attractive et plus proche des besoins et attentes des élus du territoire.

Au courant de ce mois d'octobre, 2 événements sont venus faire écho à ce partenariat. Le premier s'est traduit par la présence de la MdE49 à l'Assemblée Générale de l'AMF49. Quant au second, il a été illustré par la participation de la MdE49 à une conférence-débat conjointement organisée avec l'AMF49.



L'AG de l'AMF 49

L'Assemblée Générale de l'AMF49 s'est déroulée le vendredi 6 octobre et avait pour cadre le Parc des Expositions de Segré. Elle a ensuite été suivie du Forum des Maires co-organisé par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'AMF49, sur le thème de « la transition écologique, tous engagés sur les défis du climat ». Ce Forum a offert, aux nombreux élus présents, l'opportunité



de longs échanges avec Christophe Béchu, Ministre de la Transition Ecologique, invité d'honneur de ce Forum.



Invitée en qualité de partenaire de cet événement par l'AMF49, la MdE49 avait installé, dans le hall principal, un stand qui lui a permis de présenter ses actions aux participants à cette journée et de nouer des fructueux contacts avec nombre d'élus.

La conférence-débat du 18 octobre

Dans la soirée du 18 octobre, l'AMF49 a conjointement organisé, dans ses locaux, un débat avec la MdE49, inaugurant ainsi un cycle de conférences initié dans le cadre du partenariat signé en avril 2022.

Cette conférence-débat avait pour thématique générale : **Présentation des institutions européennes et leur implication dans le processus budgétaire des fonds européens**



Après les discours d'introduction prononcés par les représentants de l'AMF49 et de la MdE49, le débat s'est articulé en 4 temps.

En premier lieu, Pierre-Louis Gastinel, conférencier Team Europe (Animateur Europe Région des Pays de la Loire), est intervenu pour présenter les fonds européens, une ressource pour les collectivités locales selon le schéma suivant :

1. Rappel du rôle des institutions européennes dans le processus décisionnel de l'Union Européenne (UE)
2. Présentation du budget de l'UE
3. Les ressources de ce budget
4. Les dépenses de ce budget dont celles liées aux fonds structurels européens
5. Les objectifs de chacun des fonds structurels

En second lieu, Gabrielle Descombes, responsable d'unité au sein du Conseil Départemental de Maine-et-Loire (Pilotage de la subvention globale Fonds Social Européen, Direction des Finances, des affaires juridiques et de l'évaluation, Unité Europe et Financement de Projets), est intervenue pour évoquer les projets financés par l'Union européenne en Maine-et-Loire, l'exemple de la collectivité territoriale départementale.





En troisième lieu, Roselyne Bienvenu, Vice-Présidente en charge de l'égalité sociale et de l'inclusion (Conseil Départemental de Maine-et-Loire), 1ère Vice-Présidente, chargée de la Cohésion territoriale, de l'Habitat et des Ressources humaines (Conseil communautaire d'Angers Loire Métropole), Conseillère municipale déléguée aux Ressources humaines et aux Conditions de travail (Mairie d'Angers), est intervenue pour présenter les Fonds LEADER et le dispositif des Groupes d'Action Locale (GAL).



En dernier lieu, Martine Chauvin, Maire de Beaulieu-sur-Layon, est intervenue pour apporter son témoignage d'élue ayant porté un projet financé en partie par des fonds européens.



Office communautaire des variétés végétales

Retrouvez toute l'actu de notre partenaire OCVV sur :

<https://cpvo.europa.eu/en/>

et sur :



@CPVOTweets



Community Plant Variety Office



Le Traité de Maastricht a 30 ans !

L'entrée en vigueur du Traité de Maastricht, le 1^{er} novembre 1993, fut une étape majeure de la construction de l'Union européenne. Le Traité de Maastricht peut être, à juste titre, considéré comme un traité fondateur.

La signature du Traité de Maastricht, c'est la première grande révision des traités européens après le Traité de Rome de 1957. L'Europe d'aujourd'hui est partiellement née à Maastricht. Partiellement, car certaines dimensions d'une l'Europe commune ont émergé dès les années 1950.

En d'autres termes, le Traité de Maastricht s'inscrit dans la continuité des traités antérieurs et, en même temps, il fonde quelque chose de nouveau qui est l'Union européenne.

Le Traité de Maastricht, comme les traités européens, est un traité-cadre. Il fixe des règles d'ordre général, des objectifs, il énonce des principes. Ensuite, un long processus de mise en œuvre du traité s'est progressivement mis en place. En effet, tout ne s'est pas acté avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht le 1^{er} novembre 1993.

- ✚ Le Traité de Maastricht : une dimension économique renforcée, l'émergence d'une dimension sociétale

Il approfondit la dimension économique de la construction européenne avec la création de l'union économique et monétaire et celle, dans un second temps de l'euro.

Par ailleurs, il prévoit des transferts de compétences des États membres vers l'Union européenne. Ainsi, l'Europe ne résume plus seulement à un grand marché commun et des règles de concurrence. Elle acquiert une dimension plus sociétale avec ces nouvelles compétences dans les domaines de la protection des consommateurs, de la culture, de la santé publique, de l'éducation ou de la formation professionnelle.

- ✚ Le Traité de Maastricht : l'affirmation d'une dimension politique

Avec le Traité de Maastricht, l'Europe voit également sa dimension politique s'affirmer avec, notamment, la création de la citoyenneté européenne, sans pour autant se substituer aux citoyennetés nationales. Cela se traduit par l'attribution aux ressortissants des États membres d'un statut nouveau, celui de citoyen de l'Union européenne, qui se superpose avec la citoyenneté nationale. Cette citoyenneté européenne est à mettre en lien avec la création, voulue par les signataires du Traité de Maastricht, d'un espace de liberté, de sécurité et de justice. Concrètement, lorsque les citoyens européens circulent, il faut qu'ils puissent jouir partout des mêmes droits et d'un même sentiment de sécurité.

L'entrée en vigueur du Traité de Maastricht vient concrétiser la dimension fortement politique de l'Union européenne, au-delà de la seule naissance de la citoyenneté européenne. En effet, l'affirmation de cette dimension prend aussi corps avec la mise en place de coopérations dans les secteurs de la justice, de la police et les prémices d'une politique étrangère commune.

Là aussi, le Traité de Maastricht a été un accélérateur. C'est à ce moment que les États ont posé les bases de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne.

- ✚ Le Traité de Maastricht : un impact sur notre quotidien, une Europe sur la scène internationale

Depuis son entrée en vigueur et sa mise en œuvre progressive, le Traité de Maastricht a, par certaines de ses dispositions, impacté notre quotidien.

Ainsi, l'avènement de l'euro, devenue notre unité monétaire de tous les jours, a entériné la disparition du franc.

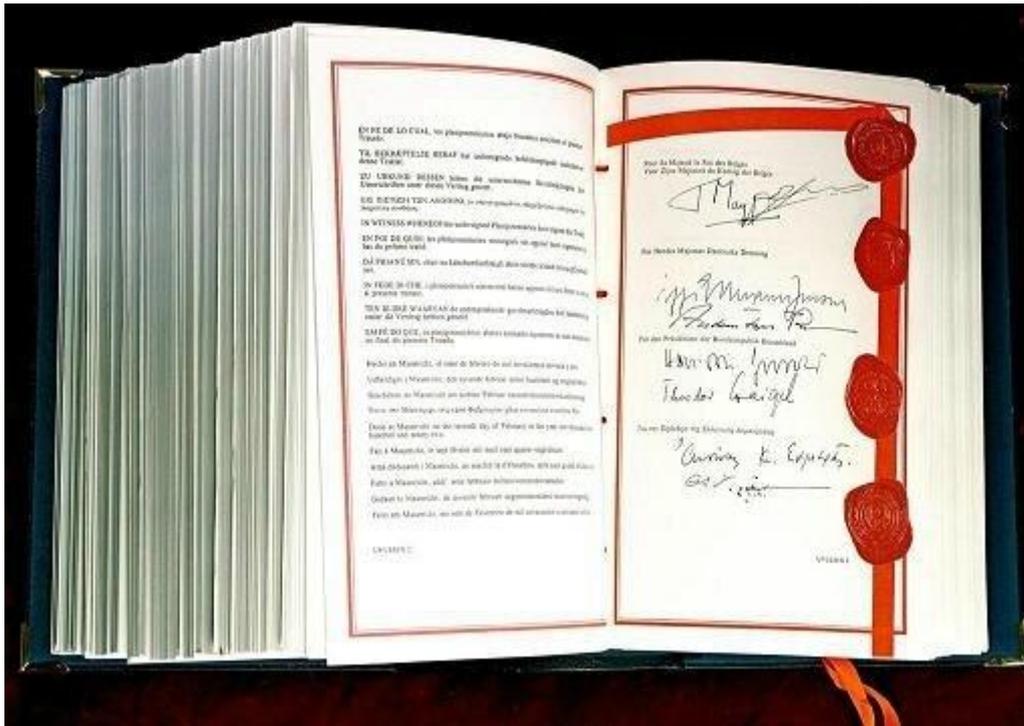
La consécration d'une citoyenneté européenne a, pour sa part, concouru à élargir l'horizon citoyen des ressortissant de chaque Etat membre de l'Union européenne. Dès lors, si l'on est un citoyen de l'Union européenne vivant à Angers, on peut voter aux élections municipales, mais aussi aux élections européennes. Le droit de vote est un attribut fondamental de la citoyenneté.

Du fait que nous soyons des citoyens européens, cette mention figure sur nos passeports et nous assure une protection diplomatique. En effet, tous les États membres n'ont pas le même réseau diplomatique à travers le monde que la France. Un citoyen européen qui aurait besoin d'une protection consulaire peut donc, au regard de cette citoyenneté européenne, s'adresser à l'ambassade de n'importe quel État européen.

Le Traité de Maastricht marque aussi le moment où les États membres prennent conscience que l'Union européenne doit exister sur la scène internationale.

La crise internationale née de l'invasion de l'Ukraine par la Russie nous en offre un parfait exemple. Au nom de cette volonté commune de jouer un rôle majeur sur la scène internationale, l'Europe prend aujourd'hui des positions face à cette crise et décide de sanctions à l'endroit de la Russie.

Tout cela n'est possible que parce que le Traité de Maastricht est entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993 et que ses signataires ont souhaité que l'Union européenne s'exprime d'une seule voix à l'international.



Dans le cadre du Festival des #AccrocheCoeurs2023 ❤️ avait lieu, le 9 septembre, la traditionnelle remise de livres par les délégations des villes jumelles et partenaires, dans la Chapelle des Ursules : Haarlem, Osnabrück, Pise, Södertälje, Torun, Wigan et Austin ! L'amitié est aussi dans le partage de la #Culture !



Le 19 septembre, toujours dans la Chapelle des Ursules, mais cette fois pour le magnifique concert de l'Orchestre à cordes de l'École des Arts de Prague Taussigova en partenariat avec la MDE49 ! Un succès mérité !



Dans l'auditorium du Musée des Beaux-Arts, des lectures franco-italiennes proposées par Les Lyriades en hommage à Italo Calvino (dans le cadre du centenaire de sa naissance) en partenariat avec la MDE49 !





En partenariat avec les associations Mémorial des Bunkers de Pignerolle, Anjou Pologne, Angers Jumelages et Unor Anjou, cérémonie en hommage aux combattants polonais, en souvenir des 80 ans de la mort du général Sikorski suivie de l'inauguration des expos organisées dans le cadre des #JEP2023 puis d'une conférence-débat sur l'amitié franco-polonaise le vendredi 15 septembre dans l'Orangerie du Parc de Pignerolle.



Evénement **MDE49**

Sous la houlette de nos référents culturels Françoise et Jean-Pierre Arnaud, la projection, dans l'auditorium du Musée des Beaux-Arts d'Angers, du « Testament de la mère », voyage extraordinaire au  de l'œuvre d'une vie, en présence de l'artiste Parvine Curie et du réalisateur Philippe Lafranchi !



 **Retrouvez toutes les infos**
de la Maison de l'Europe
Angers & Maine-et-Loire Europe Direct
sur :

 <http://www.maisondeleurope49.eu/>

Agenda Septembre & Octobre



Septembre :

14 septembre : Webinaire "Debrief express". Tout comprendre à l'intervention d'Ursula Van der Leyen sur l'Etat de l'Union"
→ à retrouver sur https://www.youtube.com/watch?v=N8vEyI3JuLk&ab_channel=MaisonEuropeNantes

14 septembre : Stand d'information à la Nocturne internationale de l'Université d'Angers

19 septembre : Concert de l'Orchestre à cordes de l'École des Arts de Prague Taussigova à la Chapelle des Ursules à Angers

29 septembre : Stand d'information à la Nuit européenne des Chercheurs au Quai

Octobre :

5 octobre : Conférence-débat « Le monde agricole face aux défis du Pacte Vert et de la nouvelle PAC de l'UE » à Sœurdres

5 octobre : Soirée de lectures franco-italiennes en hommage à Italo Calvino au Musée des Beaux-Arts d'Angers

5 octobre : Conférence-débat "l'Europe et la guerre en Ukraine" à l'UATL

5 octobre : conférence chambre des notaires

6 octobre : Stand d'information à l'AG de l'AMF49

10 octobre : Projection du documentaire "Le testament de la mère"

12 octobre : Stand d'information à la soirée ErasmusDays à l'Université d'Angers

18 octobre : Table ronde "Présentation des institutions européennes et leur implication dans le processus budgétaire des fonds européens" avec l'AMF49

18 octobre : Stand d'information au Marché Lafayette à Angers

21 octobre : Stand d'information au Marché Place Leclerc à Angers

Animations en septembre et octobre au J Angers Connectée Jeunesse, auprès des volontaires d'Unis Cité, au Lycée des Buissonnets d'Avrillé, à la MFR La Charmille de Beaupréau, au Lycée Saint-Benoît, au Lycée Fernand Renaudeau de Cholet et à l'ESAIP de Saint-Barthélemy.

Novembre :

28 novembre : Café européen au Bar Le Punch à Angers, à 19 h 00 : Christine Strullu « Paléobotanique, itinéraire d'une chercheuse soutenue par l'Europe »

12 décembre : Café européen au Bar Le Punch à Angers à 19 h 00 : Olivier Brunet (team Europe Direct) « la Présidence espagnole du Conseil de l'UE »



Émissions de radio :

« L'Europe dans le micro » les 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 30 novembre sur Radio G (101.5 FM) :

• https://radio-g.fr/Magazine_radio_sur_leurope/5=14=0

« Eurodyssée » les 28 septembre, 26 octobre et 30 novembre sur SUN Junior :

• <https://lesonunique.com/mysun/emission/124>